

**ANNEE 2020**

**SEANCE PUBLIQUE  
DU 4 MARS 2020**

*Délibération n°*

**2020001**

Date de convocation : 27/02/2020

Date d'affichage : 06/03/2020

Nombre de conseillers en  
exercice : 19

Nombre de présents : 11

Pouvoirs : 2

Nombre de votants : 13

Vote : 13 (dont 2 pouvoirs)

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

**Adopté à l'Unanimité**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt, le 4 mars à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 27 février 2020, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire et Ms Michel LAHORGUE, Francis DAVRIL, Claude YAOUANC, Hugues BIGÉ, Michel KLISZ, Philippe BIGOTEAU, Michel GOÑY.

Mmes Dominique GALLOT, Valérie RÉCART, Brigitte ETCHEVERRY.

Absents excusés : Mme Annie UHALDEBORDE, M. Frédéric ETCHEGARAY (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), Mme Chantal BONZON (pouvoir à M. Claude YAOUANC), Mme Dominique VIGIER, Mme Sophie DELETTRE, Marie-Dominique GAY, Emmanuelle DALLET, M. Pierre SORHAITS.

Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL.

**O.J n°1 : Fixation des tarifs du camp ski  
à Candanchu – Espagne du 23 au 28 février 2020**

Rapporteur – Mme Dominique GALLOT :

Monsieur Le Maire rappelle que le service Enfance Jeunesse organise un séjour ski pendant les vacances d'hiver.

Les tarifs proposés tiennent compte :

- de l'hébergement en pension complète,
- de 5 journées complètes de ski avec 2h de cours collectifs tous les matins,
- de la location du matériel,
- de l'achat du forfait avec l'assurance.

Ce séjour est ouvert aux enfants et jeunes de Bassussarry mais aussi à ceux extérieurs à la commune.

Il convient donc de fixer les tarifs applicables en fonction des éléments précités.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Après** avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

**Après** en avoir délibéré,

- **FIXE** les tarifs pour le camp ski à Candanchu, comme suit :

	<b>Bassussarry</b>	<b>Hors Bassussarry</b>
<b>SKI</b>	390.00€	402.00€
<b>SNOWBOARD</b>	405.00€	417.00€

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
**Paul BAUDRY**



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 06/03/2020
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 06/03/2020